

COVID -19

RECOMMANDATIONS
EN CAS D'UN RÉSULTAT
DE TEST POSITIF



QUE FAIRE SI QUELQU'UN DE MON ORGANISATION TESTE POSITIF POUR LA COVID-19?



La santé et la sécurité de tous les individus, allant des membres de l'équipe jusqu'aux clients, sont de la plus haute importance, surtout maintenant lors de cette pandémie de Covid-19. La continuité des opérations est également d'une importance vitale pour votre bien-être financier, ainsi que pour ceux qui dépendent de vos biens et services.



Avant tout, vous devez transmettre à vos employés l'importance de vous aviser s'ils soupçonnent avoir contracté la Covid-19. Assurez-les que leurs informations sont confidentielles et ne seront pas partagées avec leurs pairs. En cas de résultat positif au test, nous avons respecté les étapes suivantes en tant que lignes directrices suggérées pour vous aider à naviguer dans la quantité écrasante d'informations en ligne.

1- QUARANTAINE / AUTO-ISOLEMENT

Toutes les personnes qui soupçonnent avoir été infectées et qui attendent leurs résultats des tests doivent s'auto-isoler jusqu'à ce qu'un résultat soit reçu. Si le résultat revient positif, une période de quarantaine obligatoire est nécessaire jusqu'à ce qu'un résultat de test négatif soit obtenu.

Consultez les sites internet suivants pour les dernières recommandations gouvernementales concernant le temps de quarantaine:

- <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/informations-generales-sur-le-coronavirus/>
- <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html>

2- LIMITER L'EXPOSITION

Dressez une liste exhaustive des collègues et des espaces avec lesquels l'individu est entré en contact au cours des 14 derniers jours. Tous les collègues énumérés doivent être envoyés chez eux pour être isolés et testés. Cette étape préventive atténuera toute perturbation de vos opérations et peut faire la différence entre une interruption partielle (envoyer un petit nombre de personnes à la maison) et un arrêt complet (envoyer tout le monde à la maison) si le virus se propage.

3- DÉCONTAMINATION

Tous les espaces où lesquels la personne affectée est entrée en contact régulier doivent être priorisés pour la décontamination. Ces espaces doivent être fermés à tout le monde jusqu'à ce qu'ils aient été correctement désinfectés. Tous les autres espaces susceptibles d'avoir été contaminés doivent être évités et ciblés une fois que les zones principales ont été traitées. Il est important de choisir la méthode de désinfection qui correspond à vos besoins organisationnels.

La lumière UV-C est la méthode de décontamination la plus rapide et la plus efficace. Cette méthode ne nécessite aucun produit chimique qui peut être nocif pour les membres de votre équipe et vos clients, et qui peut également être corrosif pour vos meubles et vos biens. Ce type de décontamination est extrêmement rapide et ne nécessite aucun temps d'arrêt une fois le cycle de désinfection terminé. Vos espaces sont immédiatement accessibles, ce qui limite les interruptions d'activité.



4- COMMUNICATION APRÈS DÉSINFECTION

Une communication transparente est nécessaire pour garantir aux membres de votre équipe et aux clients que vous avez pris toutes les mesures nécessaires pour endiguer toute propagation éventuelle. Vous pouvez inclure des détails sur la méthode de décontamination que vous avez déployée, ainsi que ses avantages par rapport aux méthodes traditionnelles. Dans votre communication, vous devez insister sur le besoin de pratiques d'hygiène personnelle telles que le lavage des mains et réitérer l'importance de la distanciation sociale. Tout au long de votre processus de communication, la confidentialité personnelle doit être constamment respectée.

5- SUIVI DES CONTACTS

Coopérez avec les autorités locales menant des actions de recherche des contacts. À plus grande échelle, les gouvernements font également tout leur possible pour atténuer la propagation des virus.

CÉDULEZ VOTRE DÉSINFECTION
DÈS MAINTENANT



www.hygieUV.com | (450) 806-8183 | service@hygieUV.com